



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

AOUT 2023

OBJETS	COMMUNICATIONS
---------------	-----------------------

Séance du 7 août 2023

Forêts	La Municipalité a décidé de déplacer la place du feu de branchages à 10 mètres de la lisière pour respecter les normes en vigueur.
Police	La Municipalité a donné son accord à Vulliens Event pour l'organisation d'un vide-dressing le 30 septembre à la grande-salle.
Grande-salle	La Municipalité a décidé de remplacer l'éclairage sous le couvert et de repeindre les murs.
Grande-salle	La Municipalité a décidé que le couvert rénové sera dorénavant fermé à clé, seulement à disposition des locataires.
Administration	La Municipalité a décidé du remplacement des pneus du tracteur.
Routes RC 628	La Municipalité a délivré un permis de fouille à Swisscom pour la construction de chambres près du pont de Bressonnaz pour leurs travaux d'extension.
Routes AF	La Municipalité a adjugé les travaux de génie civil dans le cadre du projet d'Améliorations Foncières (AF)
Constructions Parcelle n° 486	La Municipalité a délivré le permis d'habiter suite aux transformations effectuées.
Finances	La Municipalité a décidé de maintenir le taux d'imposition à 74.

Séance du 14 août 2023

Transports	La Municipalité a décidé d'adhérer au nouveau système des cartes journalières communales qui sera mis en fonction en 2024.
------------	--

Séance du 21 août 2023

Eau	La Municipalité a décidé de remettre en fonction la source de la Tuayre, en raison de la canicule qui sévit ces jours.
Constructions Parcelle n° 322 – zone hameau	La Municipalité a validé la couleur du crépi extérieur qui remplacera l'existant sur les façades de la villa.

Séance du 28 août 2023

Finances	La Municipalité a adopté le préavis 2023/06 proposant de maintenir le taux d'imposition à 74 pour 2024.
Police	La Municipalité a pris acte des deux autorisations délivrées par la Préfecture pour le tir ou la capture de renards au chemin du Pralin et au chemin Les Jordils.